



# ÉLINGAGE DE CHARGES



[www.fve-formation.ch](http://www.fve-formation.ch)

**entrepreneurs!**  
fédération vaudoise

*Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.*

## **Contexte**

L'élingage de charges avec une grue est considéré comme un travail comportant des dangers particuliers. L'employeur ne peut confier ce type de travail qu'à des travailleurs formés en conséquence. Il en va de même pour les collaborateurs temporaires.

Ce cours respecte les directives de la Suva, il se déroule sur une demi-journée.

Il se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique.

## **Objectifs**

Connaitre les obligations légales

Savoir élinguer correctement des charges

Choisir correctement son matériel d'élingage

## **Public cible**

Gros oeuvre

<b>Conditions d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être domicilié dans le canton de Vaud ou être d'une entreprise vaudoise</li> <li>• Disposer de bonnes notions de la langue française</li> </ul>						
<b>Intervenant-e-s</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateurs agréés</li> </ul>						
<b>Certification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de formation conforme aux critères de la SUVA</li> </ul>						
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0.5 jour</li> </ul>						
<b>Date(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi 30 janvier 2023</li> <li>• Mardi 31 janvier 2023</li> <li>• Lundi 6 février 2023</li> <li>• Mardi 7 février 2023</li> <li>• Mercredi 8 février 2023</li> <li>• Jeudi 9 février 2023</li> <li>• Vendredi 10 février 2023</li> </ul>						
<b>Horaires</b>	De 08h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00						
<b>Examen</b>	Cette formation sera ponctuée par un test qui permettra de valider les connaissances acquises lors de cette demi-journée						
<b>Lieu</b>	Ecole de la construction – Route Ignace Paderewski 2 – 1131 Tolochenaz						
<b>Prix</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;"><b>Prix selon le statut de l'entreprise</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Entreprise cotisante CPR* - Attestation élingage</td> <td style="text-align: right;">Fr. 110.-</td> </tr> <tr> <td>Entreprise non cotisante - Attestation élingage</td> <td style="text-align: right;">Fr. 140.-</td> </tr> </tbody> </table> <p>Ce prix inclut la TVA de 7,7%.</p> <p><small>*Les employés dont l'entreprise vaudoise cotise à la Contribution patronale pour la relève (CPR) de la Fédération vaudoise des entrepreneurs bénéficient d'une réduction aux coûts de formation pour le perfectionnement professionnel.</small></p>	<b>Prix selon le statut de l'entreprise</b>		Entreprise cotisante CPR* - Attestation élingage	Fr. 110.-	Entreprise non cotisante - Attestation élingage	Fr. 140.-
<b>Prix selon le statut de l'entreprise</b>							
Entreprise cotisante CPR* - Attestation élingage	Fr. 110.-						
Entreprise non cotisante - Attestation élingage	Fr. 140.-						
<b>Perte de gain</b>	<p>CHF 150.- par participant.</p> <p><i>Dans le cadre du budget disponible</i></p>						
<b>Inscription</b>	A l'aide du bulletin d'inscription fourni en pièce jointe à envoyer à l'adresse e-mail ci-dessous.						
<b>Renseignements</b>	<a href="mailto:centresformation@fve.ch">centresformation@fve.ch</a> - 021 632 12 40						
<b>Indications complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir des vêtements chaud (si nécessaire), un casque, des habits voyants et des chaussures de sécurité</li> <li>• Pour les personnes disposant du carnet de formation, merci de vous prémunir</li> </ul>						

## Programme

<b>Théorie</b>	<p><b>Généralités:</b> termes techniques, signes, comportement en cas de défaillance, dangers particuliers. •</p> <p><b>Charge:</b> estimation du poids et définition du centre de gravité de la charge. •</p> <p><b>Élingues:</b> connaissance et sélection des élingues appropriées, capacité de charge en fonction du mode d'élingage et de l'angle d'inclinaison, prévention des dommages aux élingues, stockage, contrôle et critères de mise au rebut des élingues. •</p> <p><b>Sécurité au travail:</b> prescriptions générales, règles de la technique, équipement de protection individuelle.</p>
<b>Pratique</b>	<p>Exercices avec la grue : sélection des élingues et accessoires de levage, élingage de la charge, sécurisation contre un décrochage involontaire, détachement de la charge.</p> <p>Comportement lors de l'élingage: collaboration et communication avec le grutier, emplacement de l'élingueur lors du soulèvement et du transport, comportement lors de l'abaissement et du détachement de la charge.</p> <p>Sécurité au travail : respect des prescriptions</p>
<b>Evaluation</b>	<p>Cette formation sera ponctuée par un test qui permettra de valider les connaissances acquises lors de cette demi-journée</p>